



Office du Tourisme
de la Ville de Chièvres
Rue de Saint-Ghislain, 16 à 7950 Chièvres
068/64.59.61
www.otchievres.be



Musée de la Vie Rurale
28, rue Augustin Melsens
7950 Huissignies – Chièvres
musee.vierurale@skynet.be
www.musee-huissignies.com

Les binages

Plusieurs modèles de bineuses ont été confiés au Musée de la vie rurale de Huissignies.

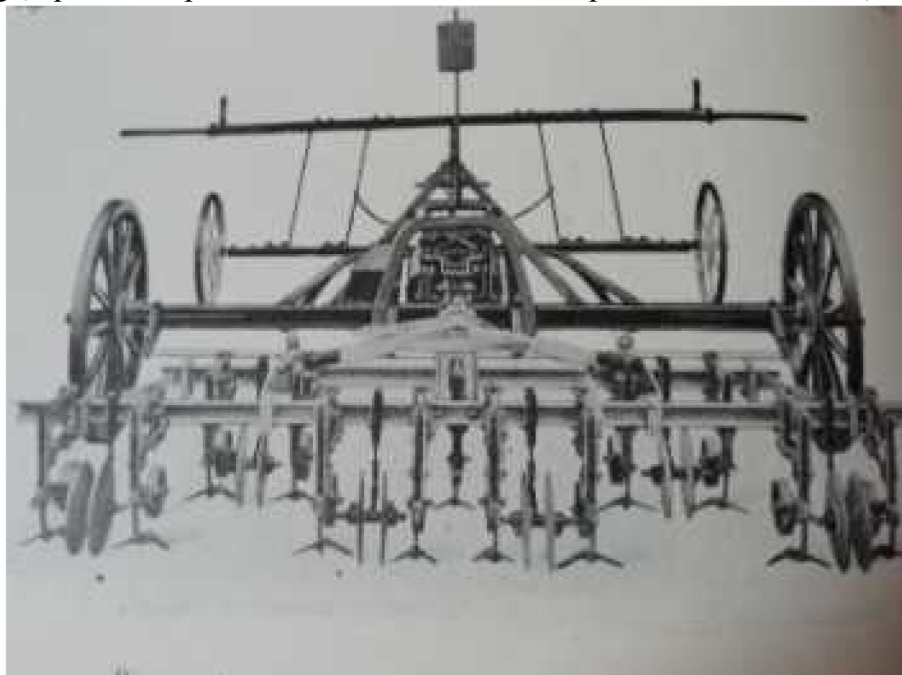


Dans le local dédié à la culture de la betterave, nous avons un modèle de bineuse à trois rangs. Il est exposé à proximité du semoir en bois à trois rangs. L'assortiment de ces deux machines est nécessaire pour disposer de rangs de semis rigoureusement parallèles.

Au début du 20^{ème} S., lorsque la météo le permet, le cultivateur prévoyait au moins quatre binages.

Le premier binage se faisait lorsque les rangs de semis commençaient à être repérables. L'opérateur règle la bineuse pour travailler le sol à 2 à 3 cm de profondeur. Les plantes adventices sont encore peu enracinées et sont extirpées du sol. Elles sont soumises au dessèchement en surface de sol. Lors du premier binage, quand les plants cultivés n'ont encore qu'une faible hauteur, on recommande de fixer entre les cœurs des disques protecteurs qui empêchent la terre ameublie de recouvrir les plantes cultivées.

Les binages suivants se font à une profondeur de 4, 6 et puis 8 cm. Les cœurs et les lames sont positionnées pour le pas sectionner les racelles des plantes cultivées.



La bineuse à trois rangs est tirée par un cheval et est guidée par un opérateur. Celle à six rangs est tirée par deux chevaux et requiert deux opérateurs.

Dans notre région, les bineuses multi rangs ont très vite remplacé les bineuses à un rang. La raison est qu'il fallait pouvoir agir vite lors des rares périodes de météo et d'état du sol propices.

L'emploi de parallélogrammes pour porter les cœurs et lames de rasettes a été déterminant pour le développement de la technique du binage multi rangs.

Les betteraves et les chicorées sont semées à 40 cm d'écartement ou à 30 cm, selon les habitudes locales. Les céréales sont semées à 20 cm d'écartement. Ces cultures sont souvent binées. Le lin est semé à 10 cm d'écartement entre lignes, le binage est souvent remplacé par du sarclage.

Le sarclage consiste dans l'enlèvement des herbes à la main ou à l'aide d'un sarcloir ou d'une serfouette. Il est usité dans les semis à la volée et aussi dans les semis en lignes pour l'enlèvement des herbes présentes dans la ligne même. Les herbes sont laissées à sécher sur place ou sont enlevées hors du champ si on craint un ré-enracinement. C'est un travail long et coûteux.



Source consultée : F. Tilkin, professeur à l'Institut Agronomique de Gembloux.
Travaux d'entretien des cultures. 1937.

**Pour le Musée de la vie rurale de Huissignies,
Christian Ducattillon**